



**Etablissement d'Enseignement Artistique**

Espace Culturel SCELIA – rue Didier Pironi  
72190 Sargé-Lès-Le Mans  
Tél. 02.43.76.38.50  
Mail : secretariat.scelia@sargeleslemans.fr

Cadre réservé à l'Administration

Discipline principale :

Date d'enregistrement :

# Dossier d'inscription

## Année scolaire 2023 / 2024

### INSCRIPTION ADMINISTRATIVE – ÉLÈVE

Réinscription

1<sup>ère</sup> inscription

1) Élève mineur·e	2) Élève majeur·e
Je soussigné, Nom :	Je soussigné, Nom :
Prénom :	Prénom :
déclare inscrire <input type="checkbox"/> mon fils <input type="checkbox"/> ma fille à l'EEA de Sargé-lès-Le Mans	déclare m'inscrire à l'EEA de Sargé-lès-Le Mans
Nom et Prénom de l'élève :	<i>merci de compléter « Représentant 1 » dans la partie suivante svp</i>
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	
Niveau Scolaire :	

### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS – REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Représentant 1 /  Payeur 1

M/Mme (Nom et Prénom) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :

Portable :

Mail :

Représentant 2 /  Payeur 2 (si partage facturation)

M/Mme (Nom et Prénom) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :

Portable :

Mail :

# INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE / COURS COLLECTIFS

FORMATION MUSICALE			
Niveau	Jours	Horaires	Choix
<b>INITIATION</b>			
Eveil musical MS/GS	Mercredi	10h/10h45	
Eveil musical GS/CP	Mercredi	11h/11h45	
<b>CYCLE I</b>			
IM1	Lundi	17h30/18h30	
	Mercredi	10h/11h	
IM2	Lundi	18h30/19h30	
	Mercredi	11h/12h	
IM3	Mardi	17h30/18h30	
	Mercredi	14h/15h	
IM4	Mardi	18h30/19h30	
	Mercredi	15h/16h	
<b>CYCLE II</b>			
Préparatoire	Mardi	18h/19h	
Élémentaire	Mardi	19h/20h	
FM / composition	Jeudi	18h/19h30	
FM à l'instrument	Lundi	18h30/19h30	
<b>HORS CURSUS</b>			
FM Ado Adultes Groupe 1	Mardi	19h30/20h30	
FM Ado Adultes Groupe 2	Mercredi	19h30/20h30	

ENSEMBLES			
Classe d'O	Mercredi	18h30/19h15	
Orchestre	Vendredi	19h/20h30	
Ensemble vocal adultes	Mercredi	20h30/22h30	
Imaginaires Chœur d'éveil (GS/CE1)	Mercredi	16h30/17h30	
Imaginaires Chœur d'avant scène (CE2/CM2)	Mardi	18h/19h30	
Imaginaires Chœur de scène (6ème/Terminale)	Mercredi	18h/20h	
Imaginaires Chœur d'adultes	Mardi	20h30/22h30	
<b>ATELIERS</b>			
Percussions (CP/CE1/CE2)	Mercredi	11h/12h	
Percussions (CE2/CM1/CM2)	Mercredi	10h/11h	
Latin jazz	Jeudi	19h/20h30	

# INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE / COURS INDIVIDUELS

L'effectif des classes instrumentales étant limité,  
les élèves hors communes seront acceptés-e. dans la limite des places disponibles.

## COURS D'INSTRUMENT

Famille	Instrument	Hors cursus	Cycle I					Cycle II				Perfectionnement
			Année					Année				
			1ère	2ème	3ème	4ème	5ème	1ère	2ème	3ème	4ème	
Voix	Voix / Chant											
Cordes	Violon											
	Violoncelle											
	Guitare											
	Guitare basse											
Cuivres	Trompette											
	Trombone											
Bois	Flûte traversière											
	Clarinette											
	Saxophone											
Percussions	Batterie											
	Claviers (marimba, vibraphone)											
Claviers	Piano											
	Accordéon/Clavier											

# AUTORISATIONS – Année scolaire 2023-2024

## 1) De diffusion du son et/ou de l'image :

autorise       autorise partiellement\*       n'autorise pas

L'EEA à utiliser le son et/ou les images fixes ou animées, audiovisuelles ou de multimédias, captés au cours d'activités pédagogiques ou de manifestations publiques, pour :

<i>* rayer svp le ou les médias refusés</i>	
le bulletin municipal	la chaîne Youtube de l'EEA
la presse locale	le point info de l'Espace Culturel SCÉLIA,
la plaquette de l'EEA	toute exposition dans les locaux de l'Espace Culturel SCÉLIA et sur le territoire de la commune
le site internet de la Mairie	
la page Facebook de l'EEA	

Ce à titre gracieux, pour un territoire illimité, et sans limitation de durée.

Si un organisme extérieur souhaitait réaliser un tournage, celui-ci ferait l'objet d'une demande spécifique.

## POUR LES ELEVES MINEUR.E.S

## 2) Transport dans le cadre des activités de l'EEA :

autorise       n'autorise pas

mon enfant à être transporté.e dans le cadre des différentes activités organisées par l'EEA. (concert, spectacle à l'extérieur de la commune...)

*PS: nous rappelons que dans le cadre de la législation, tous les véhicules terrestres à moteur sont soumis à l'obligation d'assurance (responsabilité civile, accident corporel).*

## 3) Délégation de pouvoir en cas d'urgence :

autorise       n'autorise pas

les enseignants de l'EEA à prendre, en cas d'urgence, toute décision de transport, d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale, nécessitée par l'état de santé de mon enfant. Cette autorisation vaut, en cas d'impossibilité de me joindre ou d'obtenir l'avis du médecin traitant.

### Médecin Traitant

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Pour servir et valoir ce que de droit,  
à Sargé-Lès-Le Mans, le :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

# DOCUMENTS À FOURNIR

1. Une attestation d'assurance extrascolaire (pour les élèves mineurs)
2. Une copie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 permettant le calcul du quotient familial. (à défaut, le tarif 100% sera appliqué)
3. Un RIB avec demande d'autorisation pour la mise en place du prélèvement automatique (facultatif)

## TARIFS TRIMESTRIELS /année 2023-2024

Lieu de résidence	Coefficient familial	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3 *	Tarif 4 *
		Cours Collectifs	Ateliers seuls	Cours individuel Cycle 1	Cours individuel + Cours collectif
Sargé-lès-Le Mans	0 à 526,99€	22,00€	27,00€	36,00€	44,00€
	527 à 736,99€	29,00€	33,00€	57,00€	66,00€
	737 à 946,99€	32,00€	44,00€	79,00€	88,00€
	947€ à 1266,99€	36,00€	55,00€	100,00€	110,00€
	1267 à 1576,99€	40,00€	67,00€	124,00€	136,00€
	sup. à 1577€	45,00€	78,00€	145,00€	158,00€
Le Mans Métropole	Tarif unique	53,00€	89,00€	211,00€	264,00€
Extérieurs	Tarif unique	62,00€	110,00€	246,00€	307,00€

*\* Majoration annuelle + 51€ pour le Cycle 2*

## MODE DE PAIEMENT

### Mode de paiement :

- Espèces ou chèque bancaire
- Carte bancaire
- Prélèvement automatique (*fournir une demande d'autorisation accompagnée d'un RIB*)
- Paiement en ligne

## CONFIRMATION D'INSCRIPTION

- J'atteste avoir pris connaissance du Règlement Intérieur, et en accepter la teneur dans sa **totalité**. Ledit règlement est consultable sur la [page de l'EEA, site de l'Espace Culturel SCÉLIA](#).
- Je déclare accepter l'envoi de la newsletter transmettant les informations culturelles (dates de spectacle, manifestations culturelles, ateliers...)

Sargé-lès-Le Mans, le :

Signature obligatoire